

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les
étudiants, les instituteurs,
les institutrices et les mem-
bres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale.)
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
GEMENT D'ADRESSE DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

La béatification de Jeanne d'Arc au Vatican.
(Discours de Pie X.)
Le programme du *Terroir*... J. A. LANDER
Marie et Elisabeth... FÉLIX
M. Jules Fournier et les erreurs de Pie X... J. R.
Apôtres laïques... HENRI BOISVERT
Une dure leçon. — Le *Collégien*. — Œuvre
franco-japonaise des Tracts scientifiques et
religieux. — Catulle Mendès. — La Crèche
du Sauveur en bois d'érable ! — Le fouet.
Rendre le mal pour le mal. — Mgr Pâquet.
— Souvenirs politiques. — Les Gardiens
Royaux.
Comment la France est tombée en Maçon-
nerie... LUMEN
Un Pays connu (Le Témiscamingue)... QUÉBEC
En Passant : (L'instruction laïque ; La ques-
tion scolaire de Keewatin ; Les agneaux de
sainte Agnès ; La juiverie en France, etc.)
— Petites notes.
La Propagande des Bons Livres.

La béatification de Jeanne d'Arc au Vatican

Discours de Pie X

Voici le texte du discours prononcé par le
Souverain Pontife à la séance de la Congrè-
gation des rites, pour la Béatification de
Jeanne d'Arc :

Aucune consolation n'est compara-
ble à celle que j'éprouve chaque fois
qu'avec l'aide du Seigneur, je puis
décréter l'honneur des autels pour
ceux de nos frères qui, ayant laissé sur
la terre le parfum de leurs vertus,
manifestent leur puissance dans le ciel
par les prodiges qu'il fait au Seigneur
d'accorder à leur intercession. Et cette
joie intime m'est donnée, en ce jour,
par la publication des décrets qui ran-
gent parmi les saints le Bienheureux
Clément Hofbauer, prêtre de la reli-
gieuse congrégation du Très Saint
Rédempteur, et, parmi les Bienheu-
reux, la Pucelle d'Orléans, la vénéra-
ble Jeanne d'Arc : j'ai en effet la
douce confiance que, comme ils tra-
vaillèrent l'un et l'autre et comme ils
combattirent, pèlerins dans le monde,
pour le triomphe de la Foi, ainsi leurs
prières obtiendront que la société se
repente et, qu'en reconnaissant ses
fautes graves, elle répare ses manifes-
tations d'incrédulité et les injures lan-
cées publiquement contre Dieu lui-
même.

L'Evangile de ce dimanche propose
à notre méditation le deuxième miracle
opéré par le divin Rédempteur : en
descendant de la montagne, Jésus
rencontra un pauvre lépreux qui se
prosterna à ses pieds et lui fit cette
prière : *Domine, si vis, potes me munda-
re*. Et Jésus, ayant étendu la main,
le toucha et lui dit : Je le veux, sois
guéri ; et, sur-le-champ, la lèpre de
cet homme disparut. Puis, comme
Jésus était entré à Capharnaüm, un
centurion alla le trouver et il l'implo-
ra en ces termes : Seigneur, mon ser-
viteur est couché, atteint de paralysie
dans ma maison et il souffre cruelle-

ment. Et Jésus lui dit : Je viendrai et
je le guérirai. Mais le centurion, plein
de confusion, lui répondit en ces ter-
mes : Seigneur, je ne suis pas digne
que vous entriez sous mon toit, mais
dites seulement une parole et mon
serviteur sera guéri. Alors, Jésus dit
au Centurion : va, et qu'il te soit fait
comme tu as cru. Et au même moment
le serviteur fut guéri.

Or, nous avons précisément besoin
de la puissante intercession des saints
pour que la lépreuse et paralytique
société présente reconnaisse le mal
qu'elle commet et qu'elle recoure à
Dieu, pour qu'il la sauve de la ruine.
Ingrate aux bienfaits largement ré-
pandus sur elle, sourde aux tendres
invitations de qui voudrait la voir sur
la route du bien, elle en est arrivée à
ce point de méconnaître Dieu non
seulement dans les grâces dont il la
favorise, mais encore dans les châti-
ments dont il la flagelle : châtiments
regardés comme des phénomènes inex-
orables de la nature. Par suite, plus de
Dieu dans les assemblées et les parle-
ments, parce qu'on a honte de le
nommer ; plus de Dieu dans l'école, si
ce n'est pour le tourner en dérision et
pour le blasphémer ; plus de Dieu
dans les familles laïcisées ; plus de
Dieu en somme, dans la société, qui,
sortie de tutelle, n'a plus besoin de
guide. Par suite, une jeunesse qu'avec
la soi-disant liberté de pensée et de
conscience on forme à l'athéisme, une
presse sans pudeur qui multiplie ses
victimes et qui accumule les ruines ;
des beaux-arts transformés eux-mêmes
en instruments de corruption. Par
suite, les bons tournés en dérision à
cause de leur fidélité aux lois divines,
considérées désormais comme des res-
tes de superstition et d'ignorance ; les
ministres de Dieu en butte aux sar-
casmes et entravés dans leurs œuvres
d'humanité et de bienfaisance elle-
même ; la religion enfin persécutée
par le despotisme sectaire jusque dans
ses derniers asiles qui lui restaient :
dans les églises.

Oh ! saint Clément, oh ! bienheu-
reux Jeanne, priez Dieu pour que
cette pauvre lépreuse, qu'est la société
présente, couverte de la tête aux pieds
de plaies fétides et dévorée de gangrène
pour que cette paralytique—qui, dans
ses tremblements et ses soubresauts
continuels, ne peut faire un pas dans
la route du bien,—reconnaisse ses torts
et pour qu'elle retourne à Dieu, qui
seul, peut la guérir. Que Dieu entre
dans les esprits et qu'il les éclaire ;
qu'il entre dans les cœurs et qu'il les
purifie ; qu'il entre dans les familles,
dans les écoles, dans les ateliers et
qu'il les sanctifie. Qu'il entre dans la
société, qui lui appartient de droit, et
qu'il y entre triomphant, appelé par la
foi et par l'amour, reconnu et béni de
ceux qu'il aura vaincus. Les vaincus
de Dieu ne sont pas comme les esclaves
traînés derrière le char triomphal
des conquérants terrestres, mais ce
sont les régénérés à la liberté, à la
vraie liberté de la pensée dans la foi
divine, à la liberté de la conscience
dans le saint amour de Dieu, à la
liberté véritable qui se trouve seule-
ment là où est l'esprit du Seigneur :
Ubi spiritus Dei, ibi libertas.

Clément, Jeanne, priez pour nous.

Le Programme du "Terroir"

On me demande ce que je pense des
aspirations et des idées exprimées dans
l'article programme de la nouvelle
revue le *Terroir*, publiée par l'Ecole
Littéraire de Montréal.

Je viens donc de relire l'article,
signé de M. Charles Gill, qui a déjà
reçu des éloges auxquels je joindrai
humblement les miens pour les belles
et bonnes choses, poétiquement expri-
mées, que j'y ai trouvées. Voici un
groupe des nôtres qui veut travailler
avec enthousiasme et persévérance à
faire mieux resplendir notre gloire, à
exprimer fidèlement, si non ce que
nous sommes, du moins ce que nous
avons été et ce qu'ils voudraient que
nous fussions à l'avenir ; nul n'applau-
dira plus chaleureusement que moi à
leurs succès qui doivent être les nôtres.
J'avoue que leur entreprise mérite
plus d'encouragement encore que d'é-
loges.

Je loue, et de tout cœur, l'auteur
qui écrit cette belle profession d'amour
et d'indépendance en tête du recueil
où il va nous apporter le fruit de ses
ardentes méditations, l'écho fidèle de
ses plus chères et plus nobles aspira-
tions.

" O vieille province française ! tu
suffis à notre amour, tu suffis à notre
ambition. Si nous pouvions seulement
rester dignes de notre histoire ! Si
nous pouvions harmoniser la corde
tragique de notre lyre avec tes san-
glots, la corde héroïque avec le frisson
de tes drapeaux, et si nous pouvions
évoquer, dans la magie des mots,
l'éblouissement lilial de tes neiges, la
grandiose beauté de tes cours d'eau, et
tes forêts, et tes montagnes, et tout le
pittoresque, toutes les qualités légén-
daires des bonnes gens de nos campa-
gnes ! Si nous pouvions écrire avec
notre plume ce que tes héros ont écrit
avec leur épée ! Si le sang généreux
dont ton sol est imprégné pouvait
bouillonner dans nos artères, ô patrie !
Si nous pouvions scander nos vers aux
pulsations de ton grand cœur, ce serait
assez pour notre gloire !

" Les années s'accumulent sur nos
têtes. Nous assistons avec amertume à
l'agonie de nos rêves. L'enthousiasme
des premiers jours est disparu, faisant
place à un sentiment plus tenace :
celui du devoir. Par devoir autant que
par plaisir, nous écrirons. Il nous sera
difficile de soigner la forme dans nos
écrits, et d'apporter la concentration
d'esprit nécessaire à la création des
belles œuvres littéraires, engagés que
nous sommes dans la bataille pour la
vie. Rude mêlée pour quelques-uns !..

" Qu'importe ! nous ne ven-
drons pas notre cœur ; nous ne ven-
drons pas notre plume. Aucun maître
ne viendra nous faire écrire ce que
nous ne voulons pas écrire ; nul ne
viendra nous commander de faire

éclore dans la pensée des autres ce qui
n'aura pas éclos librement dans notre
pensée. Notre maître sera l'Art, notre
crainte la conscience, notre culte la
Patrie. Nous tâcherons d'être plus
grands que nous-mêmes, de planer loin
de la haine et plus haut que l'amour,
quand nous aurons l'occasion de blâ-
mer ou d'applaudir. "

Ne chicanons pas l'auteur pour ce
" plus haut que l'amour " qui nous
surprend sous la plume d'un poète
patriote et même d'un philosophe. —
Ce sont là de beaux accents de courage
en face des cruautés de la vie, de belles
paroles d'indépendance et de fierté.

Devrai-je, après cela, reprocher lé-
gèrement à un poète de verser un peu
trop dans l'hyperbole lorsqu'il nous
dit que chez nous " les lettres, les
sciences et les arts sont foulés aux
pieds ", que " la matière nous domine ",
que " nous deviendrons la risée du
monde " à cause de notre " apathie
générale " à l'endroit du beau et de la
" moindre manifestation de l'idéalisme " ?
Lui dirai-je qu'il y a une part
de belle illusion dans son affirmation
que " ce n'est pas la force qui mène le
monde, c'est la pensée ! " ? Lui con-
testerai-je la vérité de cette observation
que " nous n'avons pas d'industriels,
parce que nous n'avons pas d'artistes
et pas de savants " et de cette autre
que " les crises financières nous affec-
tent plus peut-être qu'elles ne les
affectent. " Il se peut que sa noble
ardeur pour le but à atteindre lui ait
causé quelque illusion sur la force des
raisons qu'il invoque. Ajouterai-je en-
fin qu'il semble un peu trop compter
pour rien tout ce qui s'est fait jusqu'ici
chez nous dans le domaine littéraire et
intellectuel, tout ce qui se fait encore
aujourd'hui ?

Quoi qu'il en soit de ces menus dé-
tails, j'ai une plainte — je n'ose dire
un reproche — plus grave et aussi
mieux fondée à exprimer au directeur
de la nouvelle revue littéraire. Je le
lui dirai sans détour, car je crois
à la droiture et à la noblesse de senti-
ment des membres de l'Ecole Littéraire
et je les estime assez pour ne pas
éprouver la crainte de leur exprimer
une observation ou n'entre d'autre
mobile que celui qui les anime eux-
mêmes : le désir de contribuer, chacun
pour sa part, au véritable progrès de
nos plus chers intérêts intellectuels.

Je crois donc que dans cet article
programme M. Gill verse trop dans le
pessimisme et que du pessimisme il
tombe même dans l'injustice à l'égard
de ses compatriotes.

C'est bien être un peu pessimiste
que de dire que " l'âme canadienne ne
s'est pas encore manifestée " et c'est
l'être aussi trop que d'étouffer son ad-
miration en face des merveilles du Sa-
guenay par cette réflexion inopinée :
" Quelle nature ! quelle nature ! ô Ca-

nada ! tes fleuves te feront pardonner tes hommes ! ”

N'est-ce pas aussi être injuste que de reprendre à son compte, même avec les meilleures intentions, la parole de l'ami peintre X... qui dit au “ vieux diplomate anglais ”, sans émotion, d'une voix glacée, les terribles syllabes, bien scandées : “ Vous n'avez pas saisi l'âme canadienne, parce que le Canada n'a pas d'âme. ” Je suis peut-être du nombre des “ superficiels à qui il est inutile de confier des vérités ”, mais je crois qu'il eut fallu abandonner pour toujours “ au vent de la nuit qui les emporta, cette boutade et cette pose d'où la justice et la vérité ont été chassées par une amertume qui paraît trop personnelle. (1)

N'est-ce pas encore oublier la justice, et même le souci de son style, que d'écrire :

“ Comme les nations qui ont négligé la vie de l'âme, nous mourrons dans notre bêtise épaisse : nous mourrons, ou plutôt nous crèverons, car pour mourir il faut une âme. Mourir, c'est survivre à sa poussière, et nous tiendrons tout entiers dans notre poussière, sans que voltige dans le domaine immatériel la somme de notre effort national, sans laisser une idée, sans même un souvenir. ”

Nous ne voudrions pas appliquer à ce pessimisme le mot cruel de Flaubert cité par Brunetière, qui le trouve très bien dit : “ La désillusion est le propre des faibles. Méfiez-vous des dégoûtés. Ce sont presque toujours des impuissants. ” Nous aimons mieux penser que ce pessimisme est ici un état passager, que nous avons pourtant dû signaler comme un défaut, qui n'est pas imaginaire.

Pour s'en préserver, les écrivains du *Terroir* n'auront qu'à suivre le meilleur mouvement de leur inspiration et de leur âme, celui qu'indiquait la page vraiment belle que nous avons citée.

S'ils veulent exprimer l'âme canadienne, s'ils veulent travailler à la former — nous allons dire à la créer, puisque d'aucuns pensent qu'elle n'existe pas encore — qu'ils sachent garder leur enthousiasme pour les belles qualités qu'elle a manifestées dans le passé et qu'elle garde encore là où elle n'a pas été atteinte, par une littérature énervante et factice qui déforme nos jeunes gens instruits, ou par un journalisme mercantile qui dégrade l'âme du brave peuple. Qu'ils sachent voir cette âme — elle existe encore pres

que partout et partout elle aspire à exister — désintéressée, joyeuse, ardente et chevaleresque, fière de son origine française, plus glorieuse encore de la pureté de sa foi et de l'honnêteté de sa vie.

Ils ont choisi un beau titre. En repassant dans leur ardente imagination toutes les nobles images qu'il évoque, ils apercevront que notre terroir est encore partout planté de croix et dominé par quelque modeste ou gracieux clocher. C'est là pour nous un symbole qu'ils ne paraissent pas avoir suffisamment remarqué, le signe de l'âme nationale qui aspire elle aussi à la durée immortelle. Ceux qui dorment dans ce sol sacré de la patrie canadienne après l'avoir fécondé de leur travail, arrosé de leurs sueurs et quelquefois même de leur sang, ceux qui l'ont dégagé de ses forêts et l'ont conquis sur la barbarie marchent, animés d'une pensée du ciel, sous cet étendard de la croix, comme le pieux et chevaleresque Champlain, tous ont cru que l'ombre de cette même croix, leur serait douce et, dans leurs rêves d'avenir les plus caressés, ils ont pensé que ce signe indiquerait à leurs fils, avec la mémoire de leurs pères, la route de l'idéal national suivie par eux.

Oui, parlez-nous de notre terroir, de ses richesses, de tout ce qu'il symbolise pour nous de souvenirs, d'amour et d'espérance. Seulement, avant d'entreouvrir à nos yeux ces trésors, nous aurions aimé vous voir faire comme les vieux laboureurs qui, au printemps, avant d'ouvrir du soc de leur charrue le sein fumant de la terre, le fécond terroir, se découvrent gravement devant Dieu, sous le beau ciel de mai et tracent sur eux et sur leur travail le grand et mystérieux signe de la croix. Ils nous disent ainsi qu'ils attendent tout de Dieu, mais par là même ils nous disent aussi ce qu'ils sont dans le meilleur d'eux-mêmes et tout ce que leur travail peut nous faire espérer de vraiment fécond.

C'est encore là, croyons-nous, le style qui convient le mieux à la véritable manifestation de l'âme canadienne. En l'adoptant, vous ennoblirez encore votre belle œuvre et la rendrez aussi plus vraiment féconde et bienfaisante. Il faut toujours nous rappeler que le meilleur et le plus sûr critérium esthétique pour déterminer la hauteur et la valeur d'une œuvre littéraire, c'est encore, suivant le mot de Taine, “ le degré de bienfaisance du caractère ”, c'est-à-dire que l'œuvre littéraire doit être jugée en fonction de son influence sociale, selon que l'enseigne Brunetière.

Alors “ pour prix de vos veilles, ” lorsque “ la mort vous couchera ” — pas avant l'heure, espérons-le, — ce ne sera pas seulement “ une muse bienfaisante qui inclinera peut-être sur vos fronts douloureux la caresse d'un rayon d'infini ”, ce sera un bel ange de Dieu, plus poétique encore et surtout plus réel que la muse, qui viendra, comme un frère accourant vers sa jeune sœur, cueillir votre âme pour la fixer dans l'extatique et éternelle contemplation du pur Idéal, qui est Dieu.

Cela vaut réellement mieux — si ce n'est pas la même chose — que votre

espérance de ne pas périr “ dans le souvenir de la Pensée ” (2).

Ces quelques observations ne nous empêchent pas de voir les qualités réelles que possèdent les écrivains de la nouvelle revue, elles indiquent seulement que nous pensons à celles que nous leur souhaitons. Nous croyons en effet que celui qui veut être utile aux hommes doit s'appliquer à encourager et à développer leurs qualités plus encore qu'à combattre leurs défauts. C'est ce que nous avons voulu faire et, s'il nous est arrivé d'insister un peu sur certaines lacunes, c'est que nous avons voulu signaler dans l'article de M. Gill quelques exemples assez frappants de l'exagération où l'on peut facilement tomber en parlant des défauts des autres.

J. A. LANDER.

(2) M. Gill termine ainsi son article :

“ Et quand, pour prix de nos veilles, la mort nous couchera avant l'heure, quelque muse bienfaisante inclinera peut-être sur nos fronts douloureux la caresse d'un rayon d'infini. ”

“ Nous périrons dans le souvenir de la postérité. Nous ne périrons pas dans le souvenir de la Pensée... la Pensée quidemeure après l'effort vers la perfection, après la disparition de l'être, après l'oubli du nom ; la Pensée dont l'envergure embrasse la suite innombrable des âges, la Pensée qui ne compte pas les battlements de son aile à la mort des peuples mais à la mort des civilisations, et qui monte d'une nuit vers une aurore, du temporaire au définitif, de la création à Dieu. Nous ne périrons pas, quelque faibles qu'aient été nos humbles balbutiements, si nous avons contribué à l'essor séculaire et formidable de l'humanité. ”

Ceci serait joli comme expression, si l'idée fondamentale était un peu plus juste, un peu plus solide, car on se demande tout de même à quel objet réel correspond le concept de cette “ Pensée. ”

MARIE ET ELISABETH

Pendant le règne de Marie, sœur d'Edouard VI mort à 16 ans, l'Angleterre revint à ses anciennes traditions, parce que le pouvoir y était lui-même revenu. Elle redevint catholique. Le règne de Marie dura 7 ans. Selon William Cobbett, de nombreux actes de justice et de bienfaisance en signalèrent l'aurore. Marie retira de la circulation les monnaies falsifiées par son père et par son frère. Elle acquitta toutes les dettes de la Couronne et opéra, en même temps, une forte réduction dans les impôts. Elle renouça à jouir des biens volés aux églises, aux hospices, aux ordres religieux et aux particuliers. Elle régna près de 3 ans, sans prélever sur son peuple, un seul denier de taxes quelconques. Inébranlablement attachée, comme sa mère Catherine d'Aragon, à la religion catholique, Marie la fit revivre en Angleterre. Le Parlement s'y prêta volontiers. En 1554, il crut même devoir fermer l'abîme des révolutions religieuses et pourvoir à la sûreté de l'Etat, en rétablissant les anciens statuts du royaume concernant le crime d'hérésie.

La reine Marie fut obligée de faire mettre à mort quelques-uns de ses sujets. Mais la plupart dit Cobbett “ étaient d'atroces scélérats, continuellement occupés à machiner la mort “ de la reine, et qui sous le spécieux “ prétexte de liberté de conscience, “ cherchaient à amener une nouvelle

“ révolution qui leur donnerait occasion de piller encore la nation. Ils “ étaient tous, ou des apostats ou des “ parjures, ou des voleurs publics. “ Faire une mention particulière de “ ces divers scélérats, serait une tâche “ aussi pénible que fastidieuse. Je me “ bornerai à dire que l'on comptait “ parmi eux deux évêques de la façon “ de Cranmer et Cranmer lui-même. ”

“ La reine Marie mourut en 1558. “ Scrupuleusement fidèle à sa parole, “ sincère dans ses relations, patiente et “ résignée dans la prospérité, elle “ légua à sa sœur Elisabeth, avec le “ trône, un admirable exemple de pureté d'actions, d'intentions et de paroles que celle-ci se garda bien d'imiter. ” C'est ainsi que le protestant William Cobbett apprécie et juge la reine catholique Marie.

Elisabeth — Son règne

Elisabeth qui succéda à Marie, était la fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn. Elle régna de 1559 à 1603.

Elle avait dit à Dieu : “ Donnez-moi 40 ans de règne glorieux, et je me soucie peu de votre paradis, vous pouvez le garder. ”

Dieu fit mieux que cela encore, il lui accorda 44 ans de règne.

Elisabeth qui était profondément attachée aux doctrines nouvelles, fit abandonner définitivement à l'Angleterre son ancienne croyance catholique et forma une église particulière, qui prit le nom d'église anglicane.

Cette princesse, digne à la fois de son père et de sa mère, (Henri VIII et Anne de Boleyn sa femme illégitime) rétablit la religion protestante par le fer et par le feu. Les bourreaux, dit W. Cobbett manquèrent aux victimes. Des massacres continuels ensanglantèrent toute la durée du règne d'Elisabeth pendant près de 45 années du despotisme cruel de la reine vierge. Les auteurs protestants ont voulu l'honorer de ce titre. Mais Lingard nomme jusqu'à huit complices du libertinage de cette princesse. Bien plus, W. Cobbett nous apprend que, dans la 16e année de son règne, elle fit rendre une loi qui assurait la couronne à ses enfants naturels, quel que fut leur père. (Statuts d'Elisabeth.)

En 1570, le Pape saint Pie V, lança contre cette criminelle princesse une Bulle d'excommunication semblable à celle que Paul III avait fulminée contre Henri VIII ; mais elle n'eut pas plus d'effet, et la persécution continua comme auparavant. Ce qui est révoltant c'est qu'elle fit trancher la tête de Marie Stuart reine d'Ecosse et sa cousine. L'hypocrisie s'unit à la cruauté dans cette circonstance atroce.

Nouveau Symbole

Elisabeth fit composer un nouveau symbole, dans un synode tenu à Londres en 1562. Ce symbole renferme 39 articles, qui sont encore aujourd'hui la règle de foi officielle des Anglais hérétiques. L'anglicanisme se trouva dès lors constitué. C'est un mélange de calvinisme, avec quelques restes de la discipline, de la hiérarchie et de la liturgie de l'Eglise catholique. Le point fondamental est la suprématie spirituelle du roi ou de la reine sur l'église d'Angleterre et les consciences.

(1) Voici le texte de M. Gill :

“ Nous venions de quitter Tadoussac. Le navire nous emportait entre les montagnes gigantesques du Saguenay..... ”

“ Quelle nature ! quelle nature ! m'écriai-je, ô Canada ! tes fleuves te font pardonner tes hommes ! ” Ce cri m'échappa presque à mon insu : j'avais oublié l'étranger. Je réparais tant bien que mal l'impression qu'il en dut éprouver quand mon ami, m'interrompant : — Epargne-nous ! ne me gâte pas ma nuit de Saguenay par un discours de fête nationale. Tenez, Monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers le diplomate, tout à l'heure, au dessert, quand vous avez manifesté votre étonnement de n'avoir pu saisir l'âme canadienne, j'ai été tenté de vous répondre, mais je me suis tu : trop d'étrangers m'auraient entendu et aussi trop de superficiels à qui il est inutile de confier des vérités. J'ai été tenté de vous répondre : “ Vous n'avez pas saisi l'âme canadienne, parce que le Canada n'a pas d'âme. ”

“ Ceci fut dit sans émotion, d'une voix glacée ; les terribles syllabes, bien scandées, frappèrent nos oreilles, et le vent de la nuit les emporta. ”

Variations des protestants

Un des caractères de l'hérésie est d'être sujette à se diviser et à varier dans ses enseignements. Jusqu'à présent aucune n'a échappé à cette instabilité de doctrine. Les protestants, d'abord si unis dans leurs attaques contre l'Eglise catholique, se trouvent impuissants à conserver entre eux la moindre unité. Ne s'accordant que pour nier quand il leur fallut formuler un symbole, ils produisirent mille opinions diverses. Comme on permettait à chacun de s'en rapporter uniquement à sa raison et de baser sa croyance sur sa propre interprétation de la Bible, il y eut autant de religions que d'individus. C'est ce qui a fait dire, avec vérité, qu'il serait plus aisé de compter tous les nuages qui passent devant le soleil dans un jour d'orage, que d'énumérer toutes les variations que la religion protestante a subies. Cette mobilité finit par causer sa ruine.

Dans l'Eglise anglicane la doctrine change peu à peu à chaque nouvelle lune. Elle subit autant de variations qu'il y a de modifications dans le cerveau de chaque protestant. Car chacun a sa doctrine personnelle qui est différente de celle de son voisin.

Cette étrange variété et cette étonnante inconstance de doctrine vient de la nature même du protestantisme. Car la nature et l'essence du protestantisme consistent tout entier, dans le libre examen, c'est-à-dire, dans l'indépendance absolue de toute autorité; chacun se forme, d'après ce qu'il a lu dans la Bible, une doctrine à lui, une foi à lui, une religion à lui, et personne ne peut l'empêcher d'en agir ainsi.

L'Ecriture, entre les mains des protestants, est comme l'écho à qui chacun fait répondre ou répéter ce qui lui plaît davantage.

De cette manière l'unité de la foi, si formellement recommandée dans la Bible par Jésus-Christ et par les Apôtres, ne pourra jamais exister chez les protestants. Cette unité est impossible là où chacun a le droit de croire ce qu'il veut, autant qu'il veut, et comme il le veut. C'est ce qui a fait que les différentes sectes protestantes et leurs adhérents ont été comparés, par un auteur moderne de leur parti, à une collection d'oiseaux de tout genre, depuis le hibou, ami des ténèbres, jusqu'à l'ailé, ami du soleil. Tous ces oiseaux sont perchés sur le grand arbre de la Bible; chacun d'eux fait entendre le ramage qui lui est propre, l'un d'une manière, l'autre d'une autre. Il en résulte une musique qui vous étourdit les oreilles. Celui-ci vous crie qu'un objet est blanc, celui-là proteste que le même objet est noir; l'un jure qu'il est rouge, l'autre affirme plus énergiquement encore qu'il est vert. Et pourtant chacun ne chante que la Bible. Le Protestantisme n'est qu'une véritable tour de Babel. Le symbole de 39 articles rédigé par Elisabeth ne pourra rallier aucun des adeptes du protestantisme à un seul de ces articles, car avec le libre examen et la Bible comme règle de foi, chacun a le droit de croire ce qu'il veut et comme il veut. Ce qui dénote la folie de cette religion bâtarde.

FÉLIX.

M. Jules Fournier et les erreurs de Pie X

Une fois au moins, en effet, nous l'allons voir, M. Jules Fournier a publiquement condamné un acte officiel du Vatican.—Il vous suffira, pour vous en assurer, de consulter le *Nationaliste* (au hasard). Le Pape venait d'envoyer à M. Adélard Turgeon, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec sa fameuse lettre de félicitations, dont tous les journaux s'occupaient. Sans mentionner ce document, le *Nationaliste* disait pis que pendre du ministre des Terres.

Le lecteur peut le dire comme nous, était-il possible à un journal en notre pays, et surtout à un journal catholique, de blâmer plus énergiquement l'acte du Souverain Pontife?

Allons, soyons sérieux. Autrement les abonnés de la *Vérité* taxeraient ses collaborateurs d'exagérés, d'esprits étroits ou tout au moins d'esprits légers et superficiels. Quelle opposition, se disent-ils déjà, y a-t-il donc entre les compliments adressés par le Pape au président d'une société patriotique et les charges à fond de train faites par le *Nationaliste* contre le héros de l'Abittibi?

Parce que le Chef de l'Eglise s'est acquitté d'une politesse officielle envers M. Turgeon représentant officiel de la Saint-Jean-Baptiste sera-t-il interdit maintenant à tout journal de désabuser le gros public qui voudrait voir en l'ex-ministre un parangon de toutes les vertus? Allons, brave collaborateur! vous usez là contre M. Fournier, d'un argument enfantin sinon perfide. Et nous commençons à croire que vous avez une dent contre le *Nationaliste*; et pour mieux le mordre, vous donnez une interprétation fantaisiste à ses faits et gestes que vous tirez par les cheveux.

Fort bien, admis! Tout ce que j'ai écrit plus haut est idiot. Seulement je n'ai fait que le reproduire du *Nationaliste*. Relisez-le. Mais ayez soin de substituer les noms de Paul Tardivel à Jules Fournier, de Taft futur président des Etats-Unis, irrégulier et franc-maçon à Turgeon président de la Saint-Jean-Baptiste, câblogramme à lettre, ainsi que de la *Vérité* à *Nationaliste* et vous aurez, tout reconstitué, le texte qui s'étalait triomphant en la quatrième page du *Nationaliste* du 7 février.

Le Souverain Pontife, qui n'ignore pas le protocole, a complimenté de son heureux avènement le futur président des Etats-Unis. Désormais la *Vérité* ne pourra plus rappeler que Taft "est un homme qui n'a aucune croyance religieuse, doublé d'un franc-maçon", que par conséquent les catholiques doivent se garder de tout engouement et ne pas voir béatement en lui non plus qu'en Roosevelt un Garcia Moreno. Sinon on accusera la *Vérité* de se montrer plus catholique que le Pape.

C'est pauvre n'est-ce pas? Vraiment pour un journal qui, volant au plus pressé, n'a pas le temps de s'occuper de maintes questions urgentes, qui fait abstraction de la franc-maçonnerie que

les trois derniers papes n'ont cessé d'anathématiser en invitant instamment les catholiques à la combattre, il y a lieu de se demander comment le *Nationaliste* trouve le temps et l'espace pour dauber et ridiculiser ceux qui s'efforcent de se conformer en ce point aux instructions de Rome?

J. R.

APÔTRES LAÏQUES

Il nous fait plaisir de reproduire du *Semeur*, numéro de janvier, le remarquable article qui suit au sujet de l'apostolat laïque tant de fois dénoncé chez nous par les tenants du libéralisme:

"L'abbé Coubé, au cours d'un magnifique discours, prononcé à Châlons-sur-Marne, le 29 juillet dernier, disait:

"Sachons nous servir du bon jour na! Opposons-le au mauvais, comme la lumière à la nuit. Le bon journal est puissant, parce qu'il est le Verbe rayonnant partout, jusque dans les moindres villages. Le bon journal c'est un catéchiste bon enfant et joyeux, vêtu d'un habit laïque, d'une redingote et d'une blouse, et qui pénètre et qui peut causer là où le prêtre ne serait pas écouté: c'est l'apôtre des temps modernes.

"Si les vieux Apôtres revenaient sur terre, je crois que Saint Pierre et Saint Paul fonderaient, l'un un grand journal du matin, et l'autre un grand journal du soir (Rires). On y verrait de solides articles de Saint Mathieu et de Saint Marc, de ravissants récits de Saint Luc; des pages émues de Saint Jean. Mais Saint Jean, qui n'aimait pas la bête de l'Apocalypse, la reconnaîtrait dans la franc-maçonnerie, et lui consacrerait de temps en temps quelque magistral *leader* (Hilarité et applaudissements).

"En effet, que demandaient les Apôtres? Des auditoires. Mais le journal est une chaire d'où l'on parle à des millions d'âmes. Avec quel entraînement ils en auraient escaladé les degrés!

"Il faut bien l'avouer: nous n'avons pas toujours compris l'importance de la presse. Si... nous avions consacré quelques millions à fonder une grande presse catholique, nous aurions eu bientôt pour nous l'opinion publique, par elle de bonnes élections et des lois sages, et la loi aurait gardé nos œuvres."

"Remarquons en passant que M. l'abbé Coubé assigne aux laïques le rôle efficace de catéchistes et d'apôtres. Maintes fois, dans notre province, certains journaux, fortement teintés de libéralisme hérétique, ont accablé de reproches les quelques malheureux laïques qui assument ce rôle; ils les ont qualifiés d'usurpateurs de fonctions qui, paraît-il, ne conviendraient qu'aux prêtres, voire même qu'aux évêques, et encore! Ceux-ci, en effet, sont-ils infailibles pour oser s'arroger le droit de faire la leçon aux grands journaux en matière de religion ou de ce qui s'y rapporte? Au Pape seul cette besogne. Comme il est très éloigné, quand il aura parlé, on en prendra puis on en laissera, sans que ça paraisse trop; on tronquera ses écrits, ou en extraira ce qui peut apparemment servir à la trahison des meilleures causes et l'on soustraira habilement, effrontément, les textes qui condamnent explicitement de lâches abandons.

"Mais quoi qu'en pensent et disent les tenants de l'hérésie libérale, ne nous méprenons pas, nous jeunes gens du catholicisme intégral, sur le rôle

qui nous incombe et que, à la suite de Pie X, nous signalons si brillamment M. l'abbé Coubé. Laïques ou clercs, nous sommes tous appelés à l'apostolat, soit par l'exemple, la parole ou les écrits; par les uns et les autres pour bon nombre. Déjà nous devons commencer à l'exercer dans notre sphère d'influence, si limitée soit-elle. Et cette sphère nous l'élargirons en proportion de la formation personnelle que nous saurons acquérir: formation intellectuelle et morale, formation religieuse appuyée sur des principes et des connaissances solides, qui protègent contre une foule d'erreurs en cours même chez les gens mieux intentionnés.

"La presse catholique est un véritable sacerdoce. Nous n'en ferons pas tous profession: les vocations sont multiples et variées. Mais dans n'importe quelle vocation, si nous avons un peu de talent et d'instruction, nous pouvons concourir à alimenter les bons journaux de nos écrits ou à les aider de nos ressources et de notre propagande. Nous nous ferons alors apôtres et catéchistes indirectement.

"Si notre zèle ne va pas jusque-là, du moins ayons assez de cœur et de sens catholique pour admirer l'œuvre de ceux qui, au prix de mille sacrifices, mènent le bon combat. Sous prétexte que, parfois, à notre humble avis, ils font de faux pas, portent des coups douteux, ne leur faisons pas la moue. Pratiquons la largeur d'esprit, jugeons leurs actes dans leur bel et noble ensemble. Ils ne seraient pas ce qu'ils doivent être, s'ils plaisaient toujours et à tous. Il faut bien se rappeler, avec le bon Lafontaine, qu'on ne peut contenter tout le monde et son père. On est beaucoup trop sévère pour la presse catholique et trop peu pour les journalistes à tout faire. D'un côté pourtant c'est le dévouement, l'abnégation, l'amour unique des âmes et de la patrie qui guident la plume; de l'autre c'est l'unique souci du pécule, — quand ce n'est pas celui d'émanciper, — qui anime propriétaires et rédacteurs. D'instruire le peuple de ses devoirs, de le moraliser, ils n'ont cure, à moins que cela ne fasse leur affaire. Ils offrent et donnent en pâture ce qui peut attirer la clientèle. Leurs aspirations sont à peu près celles du cabaretier qui gagne sa vie et s'enrichit comme il peut. Du sacerdoce de la presse ils ne pratiquent que celui de vendeurs du temple.

"En présence de ce double tableau de la presse digne de ce nom ainsi que de la presse mercantile, quel membre de l'Association ne sentira surgir en son cœur le double sentiment qu'ils appellent?"

HENRI BOISVERT.

Le *Semeur*, sommaire de février 1909: Sursum Corda (poésie), Ch. Ed. Lavergne; Lettres aux Ministres, Sénateurs et Députés; Il ne faut pas désespérer de la France, V.-E. Béique; L'Œuvre qui nous sauvera, Joseph-P. Archambault, s. j.; Les Canadiens en France; Lisez et faites lire; Chronique des Cercles, Camille Tessier; Notes et Commentaires.

—o—

Le *Naturaliste Canadien*, sommaire de janvier 1909:—Volume XXXVI; Une addition à la faune de la province de Québec; Le sucre de l'Erable Négondo; Feu le Dr Fletcher et le *Naturaliste canadien*; Feu le Dr Fletcher; Nécrologie, W. H. Ashmead; De la locomotion chez les insectes (Suite); Oiseaux et insectes voyageurs, (Dr Charvilhat); Glanures d'histoire naturelle (B); Publications reçues.

—o—

Le Rév. M. Pierre Beaulieu, curé de Saint-Hubert, décédé, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

UNE DURE LEÇON

Nos compatriotes qui ont si servilement applaudi l'impérialiste Lord Grey, quand il s'empara l'an dernier par un coup d'audace de la direction des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, dans le but d'y commémorer en même temps l'établissement de la domination anglaise sur la Nouvelle France, en associant Wolfe à Champlain, viennent de recevoir une dure leçon de fierté de race.

Le *Nationaliste* dans un de ces derniers numéros s'est chargé de souligner vigoureusement la bonne leçon que nos compatriotes de langue anglaise donnent aujourd'hui à tous ceux des nôtres qu'enthousiasmèrent les projets de Lord Grey.

"Les Américains, dit le *Nationaliste*, doivent fêter, dans trois ans, le centenaire de la bataille du lac Erié, qui fut presqu'un désastre, on le sait, pour les Anglais du Canada. Or, ne voilà-t-il point que ces braves Yankees s'avisent maintenant, "au nom de la paix et de la tranquillité du monde", d'inviter les Canadiens à cette célébration? Le problème qui se pose aujourd'hui, pour les Canadiens anglais, est donc identique à celui qui se posait l'été dernier pour les Canadiens français: doivent-ils, sous prétexte de pacifisme et d'harmonie, prendre part à une démonstration qui a pour but de rappeler la défaite de leurs ancêtres?"

"Plusieurs journaux anglais du pays ont déjà répondu à cette question. Tous ont été unanimes à repousser l'invitation des Américains, et la plupart ne l'ont même pas prise au sérieux. Voici par exemple ce qu'en disait la *Gazette* de Montréal à la date du 30 décembre dernier:

"Certains gens, à Cleveland, Ohio, dans les intérêts de la paix et de la tranquillité des nations", se proposent de solliciter le concours des Anglais pour célébrer en 1912, le centenaire de la bataille du lac Erié, dans laquelle l'amiral Perry écrasa une flotte anglaise. Il n'y a pas de doute que ces braves patriotes voudraient également, dans les intérêts de la paix et de la tranquillité des nations", participer en 1913 à la célébration du centenaire de la bataille de Boston, où l'amiral Broke maltraita quelque peu un navire de guerre américain, détruisant ainsi, incidemment, l'idée que les matelots britanniques ne pouvaient pas se mesurer à armes égales contre les matelots américains."

"Voilà exactement, continue notre confrère nationaliste, le langage que tenait notre journal lorsque l'on invitait les nôtres à se joindre à nos concitoyens anglais pour fêter le conquérant de la Nouvelle-France.

"C'est pour avoir tenu ce langage, avec moins d'amertume cependant, que le *Nationaliste* passa pendant des mois pour avoir voulu déchaîner aux quatre coins du pays les préjugés et les haines de races.

"Les Anglais nous donnent aujourd'hui un magnifique exemple de dignité. Ils nous montrent ce que nous aurions dû faire l'été dernier, et que nous eussions certainement fait si, depuis longtemps, tant de capitulations abjectes n'eussent éteint la dernière étincelle de fierté au fond de l'âme canadienne-française..."

Il est inutile de rappeler ici la vigoureuse campagne d'opposition que fit la *Vérité* aux projets de Lord Grey; nos lecteurs s'en souviennent.

Souhaitons que la leçon que reçoit vent ceux de nos compatriotes qui

favorisèrent l'apothéose de Wolfe leur sera profitable quand de nouveau ils auront l'occasion de montrer la fierté de leur race qui pourtant n'a jamais fait défaut à nos valeureux ancêtres.

LE "COLLEGIEN"

Nous saluons avec joie la réapparition du *Collégien*, revue publiée par un groupe de professeurs du séminaire de Saint-Hyacinthe.

Dans leur premier bonjour à l'ami lecteur, les nouveaux confrères nous apprennent qu'un périodique intitulé le *Collégien* parut au séminaire de Saint-Hyacinthe du mois d'octobre 1873 au mois de février 1876 sous la forme d'un journal. Il fut publié d'abord mensuellement et à quatre pages pour s'étendre plus tard à huit et devenir semi-mensuel. La direction en était laissée à la responsabilité d'un groupe de professeurs.

"Après trente deux années nous entreprenons de faire revivre cette publication à la demande d'un grand nombre d'anciens élèves."

"Pour en bien préciser le caractère" les nouveaux directeurs du *Collégien* déclarent s'inspirer du défunt *Collégien*; et afin de marquer mieux comment ils tiennent à "rattacher le présent au passé" nos confrères reproduisent en partie le programme de l'ancien petit journal de 1873.

Inutile de dire que ce programme est une belle et forte profession de foi catholique, apostolique et romaine.

"Une seule différence, lisons-nous dans la nouvelle revue, distinguera notre entreprise de celle de nos prédécesseurs. Dans sa forme le nouveau *Collégien* ressemblera plutôt à une revue qu'à un journal; et ses articles seront rédigés de manière à intéresser les anciens élèves autant que les collégiens actuels. La revue voudrait devenir un trait d'union entre les uns et les autres.

"On comprend dès lors que, si nous comptons sur la bonne volonté de ces derniers pour assurer le service de la rédaction, nous nous attendons à ce que les premiers prêtent leur concours au bon fonctionnement de l'administration.

"La direction, de son côté, donnera à son œuvre tous les soins dont une mère enveloppe le fils de ses entrailles."

Le *Collégien* sera mensuel, il contiendra 16 pages; le prix d'abonnement est de 50 centins pour les élèves des collèges et des universités; la souscription régulière est de 75 centins au Canada et \$1.00 aux États-Unis.

La première livraison du *Collégien* contient nombre d'articles intéressants, une chronique du collège que les anciens liront avec infiniment de plaisir; un compte rendu des études; *Nova et Vetera*; Nos anciens où est enregistré les événements extérieurs; enfin le morceau classique: *Philologie et littérature*.

Le *Collégien* a une belle apparence et sa couverture verte nous dit bien l'espérance qui l'anime.

Longue vie au *Collégien*!

En Colombie Anglaise un député socialiste a présenté un projet de loi à effet de donner droit de vote aux femmes.

Œuvre Franco-Japonaise

Des Tracts scientifiques et religieux

Un missionnaire de Tokio, Japon, nous prie de vouloir bien intéresser nos lecteurs à son œuvre, l'*Œuvre franco-japonaise des tracts scientifiques et religieux* dont le but est d'éclairer, à la lumière de la foi, la classe intellectuelle dirigeante du peuple japonais.

Un groupe de savants de Paris collaborent à cette œuvre intellectuelle, scientifique, vraiment apostolique et tout à fait originale.

"Quant à ceux, nous dit le R. P. Drouart de Lézey, qui ne pourraient pas l'aider au point de vue pécuniaire, je leur demande pour elle l'aumône de leurs prières. Ce sera encore la plus belle aumône qu'ils pourront lui faire."

Le Japon, écrit-il, par ses dernières victoires, a acquis en Asie une influence prépondérante; s'il se tourne vers la vérité catholique, cette influence peut devenir inappréciable. Il faudrait donc éclairer la classe dirigeante de ce peuple intelligent et actif.

Ce but n'est possible que par la presse: un journal quotidien exige trop de frais, les livres religieux ne se lisent pas. Que faire donc avec ce peuple ébloui par la science moderne?

Il y a un moyen: ce sont les tracts scientifiques et religieux à la lecture facile, à l'allure vive, traitant des questions scientifiques et en tirant les conclusions religieuses qu'elles comportent; tracts signés de savants connus et rédigés spécialement pour le Japon.

Notre appel a été entendu. Grâce au zèle de M. le Docteur SURBLED, l'*Œuvre Franco-Japonaise des tracts scientifiques et religieux* a été fondée à Paris; elle est dirigée par le Comité de patronage suivant:

MM. le comte Emile BERTIN, membre de l'Institut, directeur du *Génie maritime*.

le Dr BRANLY, professeur à l'Institut catholique de Paris, inventeur de la télégraphie sans fil.

le Dr SURBLED, de Paris.

le Dr GOIX, de Paris.

le Dr BULL, de Paris.

Ch. de KIRWAN.

D'un autre côté, avec la haute approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Tokio et de Nosseigneurs les évêques de Nagasaki, d'Osaka et de Hokodaté, il a été créé à Tokio un comité, composé d'une douzaine de professeurs et de jeunes gens catholiques, parlant presque tous le français ou l'anglais. Ce comité a pour but de correspondre avec celui de Paris, de faire traduire les tracts envoyés par les savants européens et de les répandre par tout le Japon.

Cette œuvre semble commencer sous les plus heureux auspices.

Notre ambition serait de publier un tract tous les trois mois, quatre par an. L'impression d'un tract tiré à 10.000 exemplaires revient environ à 500 francs; il faudrait environ 2.000 francs par an.

Nous faisons appel aux catholiques à la foi éclairée, aux idées larges, qui comprennent l'importance de la presse à notre époque. N'a-t-on pas dit que si saint Paul revenait en ce monde, il se ferait journaliste?

Ce n'est pas pour bâtir une église, entretenir une école que nous implorons la générosité chrétienne. C'est pour faire l'aumône de la vérité à la classe intellectuelle d'un peuple qui,

s'il a des défauts, a aussi de brillantes qualités, d'un peuple qui, fasciné par la science humaine, se détourne, par sa faute et par la nôtre, de la science surnaturelle révélée par Dieu.

Au nom de Jésus-Christ, au nom du salut des âmes et, j'oserais ajouter, au nom de la vraie civilisation chrétienne, soyez généreux! 2.000 francs par an pour éclairer et peut-être sauver un peuple, est-ce trop demander aux catholiques du monde?

Les bienfaiteurs de cette œuvre sont priés d'envoyer leurs aumônes à S. Monseigneur Mugabure, Archevêque de Tokio, Tsukiji, Akashichô 35, Japon, par un chèque sur Hongkong and Shanghai Bank, à Yokohama; ou à M. Compagnon, Directeur du Séminaire des Missions Étrangères, Procureur des missions du Japon, 128, rue du Bac, Paris.

L. DROUART DE LÉZEY,
Missionnaire apostolique,

Koishikawa Sekiguchi
Daimachi, 19, à Tokio (Japon.)

CATULLE MENDES

Une dépêche de Paris annonce la mort de Catulle Mendès, une des gloires de la pornographie contemporaine.

Tout comme Zola, Catulle Mendès a eu une fin subite et tragique: son corps a été trouvé gisant sur la voie ferrée.

Catulle Mendès a employé sa vie et son talent d'écrivain à pervertir ses contemporains par le livre. Son œuvre a causé et causera longtemps encore de profonds ravages parmi la jeunesse.

Il semble, dans certains de ses ouvrages, avoir eu pour but de faire aimer le vice, d'ériger l'immoralité en vertu.

Corrupteur moins grossier, moins brutal que Zola, il a cependant déployé beaucoup d'art pour parvenir à troubler les imaginations, à blesser les cœurs, à ravaler la vertu, à souiller et à empoisonner les âmes.

Dans son ouvrage *Romans à lire et Romans à proscrire*, M. l'abbé Bethléem apprécie comme suit l'œuvre littéraire de Catulle Mendès: "Ses poésies, ses drames, ses romans, en un mot tous ses livres, qui sont pour la plupart des recueils de nouvelles, constituent une bibliothèque d'alcôve et de chaise longue où la veine libertine coule à plein bord et dans laquelle la préciosité la plus raffinée le dispute à l'indécence subtile."

Et ce critique impartial ajoute pour rendre entièrement justice à Catulle Mendès: "Nous ne ferons exception que pour *Les Mères ennemies*; *Grande Maguit* (extravagant, non obscène)."

Catulle Mendès était né en 1840; il avait épousé Judith Gauthier, la fille de Théophile; il abandonna sa femme pour s'accoupler à Mme Jane Catulle Mendès, une poétesse.

Les ouvrages les plus infâmes de ce souilleur d'âmes sont en vente dans certaines boutiques de Québec; cet écrivain d'alcôve est en vogue parmi notre jeunesse mondaine qu'il corrompt irrémédiablement.

Que Dieu ait pitié de sa pauvre âme!

M. Cotton avocat de Montréal vient de fonder un journal socialiste à Cowansville, le *Cotton's Weekly*. Cet organe, dit la *Patrie*, compte plusieurs montréalais parmi ses collaborateurs.

La Crèche du Sauveur en bois d'érable!

La Semaine religieuse de Québec a publié dernièrement ce travail plein d'intérêt sur la crèche de l'Enfant Jésus.

Il est rare que des reliques importantes, qui ont joué un rôle dans l'histoire et la vie du Sauveur, soient soumises à un examen scientifique. La foi les a reçues, elle les conserve avec vénération, mais la science semble n'avoir rien à faire dans cette conservation puisque, seule, la tradition historique en a été l'élément. Mais il peut se présenter des circonstances inespérées provoquant leur examen scientifique, et qui nous permettent d'étudier la composition intime de ces saints restes du divin passé.

C'est ce qui est arrivé, il y a quelques années pour le bois de la Crèche du Seigneur, conservée, on le sait, dans la basilique patriarcale de Sainte-Marie-Majeure.

En 1893, le Souverain Pontife autorisa l'ouverture du reliquaire renfermant les débris de la Crèche, pour y effectuer quelques réparations devenues nécessaires.

Il fallait pour cela toucher ce bois sacré; on en prit occasion de l'examiner, de le photographier, de le mesurer, de le peser et de faire, sur quelques fragments détachés, un examen microscopique et une analyse chimique.

Le R. P. Lais, sous-directeur de l'Observatoire du Vatican, fut chargé, sous le contrôle du cardinal-archiprêtre, d'exécuter cette partie de la reconnaissance des saintes reliques.

Les morceaux qui composent actuellement les reliques de la Crèche sont au nombre de cinq, deux assez épais, les trois autres beaucoup plus légers; le bois qui les forme, très dur, est de texture très compacte. Des traces évidentes montrent que ces planches ont été jadis recouvertes de plâtre pour les préserver. La confection, quoique grossière, est relativement soignée, et pour relier ces planches on a employé le fer et un métal ressemblant au laiton; un des morceaux portent encore un reste de ces clous.

En 1606, les reliques avaient été déjà examinées, et quelques-uns des morceaux furent coupés à cette époque. Ils ont aujourd'hui respectivement 85cm, 7 et 64 cm de longueur pour les plus gros, et 84 cm, 20, 84 cm, 20 et 70cm, pour les plus légers.

En 1606, Bianchini avait cru devoir attribuer le bois de ces débris à la famille des confrères; le nouvel examen a conduit à d'autres conclusions. Ils seraient formés du bois de l'érable, l'érable sycomore probablement.

La reconstitution des morceaux, grâce aux débris qui existent dans le reliquaire de Sainte-Marie Majeure et aux quelques pièces connues, détachées à différentes époques, ont permis au R. P. Lais de reconstituer la forme très probable du berceau.

Il était constitué par un pied pliant formant deux X, dont la charnière était une tige de bois tournée, dont, au temps de Benoît XIV, on retrouva les débris dans l'autel papal. Sur le pied devait reposer le berceau proprement dit, formé de quelques planches.

Fait remarquable, cette reconstitution conçue à Rome à la suite de productions très judicieuses donne exactement la forme des mangeoires des animaux, encore en usage en Syrie: car en ce pays le râtelier employé dans nos régions n'est pas connu. C'est un peu exactement la forme donnée à la Crèche par l'artiste qui a sculpté le bas-relief d'Arles, monument d'autant plus intéressant comme document historique qu'il date du IV^e siècle.

Ce berceau était-il une des mangeoires de la Crèche ou fut-il fait exprès? Il serait difficile de le savoir. Ce qui semble certain, c'est qu'il se composait de deux parties, une caisse formée de planchettes et de montants sur lesquels on la mettait pour la soustraire aux inconvénients du contact avec le sol. La Sainte Vierge aurait emporté avec elle dans ses pérégrinations en Egypte et à Nazareth, cette Crèche qui avait reçu pour la première fois le corps de l'Enfant-Dieu, et, comme toute mère l'aurait fait à sa place, l'aurait conservée toute sa vie, la laissant aux apôtres après sa mort; c'est ainsi que très simplement elle serait arrivée jusqu'à nos jours, et que notre vénération la retrouve à Sainte-Marie-Majeure.

Le dénuement de ces quelques morceaux de bois simplement équarris est un contraste frappant avec le luxe dont chaque mère cherche à envelopper le berceau de son premier-né, et cette pauvreté a été ici-bas la première leçon de l'Enfant-Dieu.

LE FOUET

La semaine dernière il y a eu discussion à la Chambre des Communes sur la peine du fouet à la suite d'un projet de loi de M. Bikerdike qui demandait qu'on appliquât ce châtiment aux voleurs et aux batteurs de femme.

Ce projet de loi a permis à certains députés d'étaler publiquement leurs fausses et sottes idées en matière de répression. De nos jours il y a toute une école qui ne manque jamais de réclamer au nom de l'humanité des adoucissements aux châtimens infligés aux criminels de tous calibres.

Le débat sur le bill Bikerdike a prouvé que certains députés n'ont pas la formation nécessaire pour jouer le rôle de législateurs, et que leur place serait plutôt dans un parlement anarchiste que dans un parlement chrétien.

Nous n'exagérons rien, le *Temps* d'Ottawa, journal ministériel, a écrit au lendemain de la discussion du projet de loi Bikerdike un solide article qu'il nous fait plaisir de reproduire ici:

"Les députés, écrit-il, qui, hier, à la Chambre des Communes, ont protesté contre la peine du fouet et souhaité son abolition, ont perdu une superbe occasion de se taire.

Afficher des sentiments humanitaires, c'est certes bien. Encore faut-il avoir pitié de l'humanité souffrante avant de plaindre ceux qui la font souffrir.

Il n'y a pas à craindre que la peine du fouet, pas plus que la peine de mort, disparaisse du code criminel canadien. Tout de même, des législateurs devraient avoir assez de bon sens pour ne pas venir, en plein parlement, soutenir la théorie absurde qu'il ne faut pas appliquer le fouet parce qu'on fait de celui qui le reçoit un ennemi de la société, ou parce que la honte du châtiment retombe sur les parents du coupable. Autant vaudrait, à ce compte-là, abolir la peine de mort, et fermer les prisons!

Une faute mérite un châtiment proportionné à sa gravité; c'est indéniable. Et parce que le châtiment laisse une empreinte sur qui le reçoit, il n'en est pas moins juste. Ce n'est pas parce qu'il est puni qu'un criminel est un être abject, c'est parce qu'il a mérité cette punition. Preuve: la société détournée ses yeux avec dédain de qui conque est reconnu pour avoir gravement enfreint la loi naturelle; si cet

homme reste impuni, il est toujours et quand même un objet d'aversion.

L'application de la peine du fouet, a-t-on dit, est un retour à la barbarie. Et les crimes que l'on punit par le fouet, ne sont-ils pas aussi un retour à la barbarie? L'homme qui s'avilit par des actes contre lesquels la nature se révolte ne mérite la commisération que quand il a expié son crime. C'est un droit et un devoir pour la société d'agir avec rigueur contre cette classe de criminels. Elle s'en fait des ennemis irréconciliables, prétend-on; qu'im porte. Est-ce là une raison pour ne pas les punir.

La crainte du châtiment est seule susceptible de garder les âmes perverses dans un sentier à peu près droit. Mettre la peine inférieure à l'offense, c'est provoquer une recrudescence de crimes. Et si les législateurs ne décrétaient pas une peine sévère pour certains crimes révoltants, on verrait le peuple, terrible parfois dans sa colère, se saisir des criminels pour leur faire expier leurs forfaits."

M. Bikerdike devant l'opposition de quelques députés a amendé son *bill* de manière à donner au juge le pouvoir de condamner au fouet les batteurs de femme si la gravité de l'offense l'exige.

La majorité paraît être en faveur d'une telle mesure.

Avis donc aux batteurs de femme!

Rendre le mal pour le mal

M. le baron de l'Epine vient d'écrire à l'hon. M. Gouin une lettre commémorative à l'occasion du deuxième anniversaire de ses démêlés avec le gouvernement de notre pays.

M. de l'Epine rappelle la façon arbitraire dont il a été traité par ses juges politiques et les injustices commises à son endroit par des politiciens autrefois ses compères.

Peu d'honnêtes gens chez nous ont approuvé les procédés de blanchissage employés par les détenteurs du pouvoir public.

Nous tenons cependant à notre tour, à rappeler que M. de l'Epine lui-même n'a pas agi avec plus d'équité et de justice à l'égard de notre pays et de nos compatriotes.

On n'oubliera pas si facilement l'article paru dans le *Chasseur français*, l'automne dernier, et signé par le baron de l'Epine, dans lequel, pour se venger de ses adversaires et dénigreur il attaquait basement, mensongèrement le Canada et lançait la calomnie contre les Canadiens français.

Les injustices qui auraient pu être commises contre M. de l'Epine par quelques-uns des nôtres ne le justifient pas d'avoir écrit son malicieux article.

Rendre le mal pour le mal est un procédé qui est réprouvé par tout catholique et même par tout chrétien.

LA FOI DE NOS PÈRES. — Ouvrage de Mgr James Gibbons, cardinal-archevêque de Baltimore, traduit par l'abbé Adolphe Saurel. Belle édition de propagande, due à la générosité d'un catholique d'action de Montréal. L'exemplaire, 30 cts. Par la poste, 40 cts. La Propagande des Bons Livres.

Abonnement de propagande: \$4.00

Mgr PAQUET

Notre dernière édition était déjà sous presse quand nous avons appris que Mgr L. A. Paquet avait laissé cette ville pour aller remplir auprès du Saint-Siège, l'office de représentant de la province ecclésiastique de Québec.

Nous aurions voulu lui présenter plus tôt nos félicitations et nos bons souhaits, nous espérons néanmoins que, bien qu'un peu tardifs, ils lui seront agréables, non par leur valeur intrinsèque, mais parce qu'ils émanent de terre canadienne et lui sont offerts en tout respect et sincérité.

Nous avons eu déjà l'occasion de le dire, nul n'était plus apte tant par ses mérites personnels que par ses aptitudes à occuper une charge si importante pour nos intérêts religieux, charge difficile et délicate, demandant par là même les qualités les plus éminentes et les connaissances les plus étendues.

Les Gardiens Royaux

Une loge québécoise des *Gardiens Royaux*, société de secours mutuels connue autrefois sous le nom de l'*Ordre Ancien des Travailleurs Unis*, a eu ces jours-ci une réunion plénière. Nous profitons de cette occasion pour rappeler que les *Gardiens Royaux* forment une société neutre, c'est-à-dire une société qui admet dans ses rangs indifféremment des catholiques, des protestants et des francs-maçons. Un grand nombre des nôtres font partie de cette société qui actuellement, a entrepris un travail de recrutement.

Souvenirs Politiques

Nous accusons réception, avec remerciements, d'un exemplaire du livre de M. Chs. Langelier: *Souvenirs politiques de 1878 à 1890*.

Nous en avons encore parcouru que quelques pages, mais cela est suffisant pour nous convaincre qu'il se dégage de cet ouvrage un fort reluit libéral; d'ailleurs "la caque sent toujours le hareng."

Nos compatriotes de langue anglaise ont entrepris, paraît-il, quelques réformes d'orthographe. Ainsi ils viennent de réinstaller la lettre *u* dans certains mots d'origine latine. Ainsi au lieu d'écrire *favor*, *honor*, *labor* il faudra écrire *labour*, *honour*, *favour*.

D'après la *Patrie*, encore un nouveau journal doit prochainement voir le jour à Montréal, le *Pays*, organe de libéraux progressistes.

Monsieur l'abbé Louis-Théophile Descaries, curé de Valcourt, dans le diocèse de Sherbrooke, décédé le 5 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

EUG. C. LAFLAMME, Ptre., secrétaire Archevêché de Québec.

Hâtez-vous d'acheter le livre LA FOI DE NOS PÈRES, à 40 cts par la poste, car le tirage est limité. La Propagande des Bons Livres.

Comment la France est tombée en Maçonnerie

Grâce au silence, conscient et voulu ou ignare et inconscient, de la plupart des prétendus grands Educateurs nationaux de la Presse, en Canada, le gros du peuple, de n'importe quelle race, ne se doute même pas que la République française est aux mains d'une Puissance secrète, anonyme, irresponsable légalement, et qui fait en France ce qu'elle veut.

Quand on signale ce fait saillant dominant là-bas, une foule de braves gens, de bons chrétiens vous regardent avec une expression de stupéfaction, d'incrédulité railleuse et haussent les épaules. Ils savent vaguement qu'il y a des francs-maçons, que ceux-ci se cachent ; mais attribuer à la Franc-Maçonnerie, en France, une puissance, une domination politique, voilà ce qui les dépasse. Ce doit être une colossale exagération, disent-ils, ou une mystification inventée à plaisir par quelques *pointus*, par des gens à lubies, par des obsédés du spectre maçonnique.

Et ils passent en hochant la tête...

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces incrédules là sont légion non seulement en Canada, mais en France même, où cependant la Maçonnerie est maîtresse du pouvoir, du Parlement, de l'administration, des lois, de l'Etat pour tout dire, depuis plus de trente ans !

Et si ce phénomène d'incrédulité se constate en France, dans la masse même du peuple, asservi au joug des Loges, il n'est nullement étonnant que le peuple canadien en général, ignore ce fait capital de l'Histoire contemporaine et qu'informés par ceux qui savent, tant de gens refusent d'y croire.

Copin-Albancelli, dans son livre certainement remarquable et très fortement conçu : *le Pouvoir occulte contre la France* (En vente à la Propagande des Bons Livres) consacre, à établir que la Maçonnerie est la *Souveraine de la France*, un chapitre qui ne laisse rien à désirer : faits, documents, argumentation, tout y est condensé de façon à mettre cette vérité de triste actualité en pleine lumière.

En nous montrant, d'une façon absolument palpable, comment la pauvre France est tombée en démolition, sous les coups répétés des *maçons à l'envers*, comment ces *Maîtres* ès-arts de destruction sont parvenus à exercer librement, grâce au pouvoir qu'ils ont dû prendre, leur œuvre anti-nationale, anti-chrétienne, anti-sociale, Copin-Albancelli nous montre aussi comment, si le peuple canadien n'y prend garde et ne s'organise très solidement, les *architectes secrets du Temple de Hiram* finiront par nous imposer, à nous aussi, leur joug et leurs ruines, comme en France.

Notons que la Maçonnerie, sans distinction de race, compte en Canada au moins trois fois plus d'affiliés qu'en France, et que la haute Maçonnerie, celle qui dirige les sous-maçonneries, s'y trouve plus fortement organisée surtout en pays anglais. D'après les

statisticiens de la Maçonnerie on compterait actuellement dans l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) les trois quarts du nombre des affiliés du monde entier, y compris les *Odd Fellows*, les Loges orangistes, etc.

Cela dit, résumons la démonstration de Copin-Albancelli, ancien affilié lui-même.

Il s'agit d'établir clairement la domination politique de la Maçonnerie en France.

Au Parlement

La souveraineté nationale, ce dogme trompeur de 1789, forgé en Loges, étant déléguée à un Parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre des Députés, il est facile de comprendre, dit l'auteur, qui si un corps constitué, un Syndicat, une *Congrégation*, une Association, secrète ou non, parvient à introduire au Parlement un nombre suffisant de ses membres, la souveraineté lui appartiendra.

"C'est précisément le cas de la Maçonnerie, dit Copin Albancelli.

"Actuellement sur environ 900 sénateurs et députés il y en a plus de la moitié qui sont francs-maçons.

"Comment cela s'est-il fait ? Tout simplement parce que ces sénateurs et députés francs-maçons se sont bien gardés de révéler aux électeurs leur qualité maçonnique. Parce que d'autre part, dans notre pays complètement désorganisé, au point de vue social et politique, les dits sénateurs et députés ont bénéficié de l'appui de la seule organisation politique et sociale (ou plutôt anti sociale) existante, la Maçonnerie. Parce qu'enfin, celle-ci, sans qu'on s'en doute, a su se contraindre à un travail préparatoire de très longue durée, ... auquel personne n'a pu s'opposer, en raison du secret et du mensonge derrière lesquels il était abrité.

"Ce nombre de plus de 450 sénateurs et députés francs-maçons est d'autant plus disproportionné que la Maçonnerie française compte à peine 30 000 membres, tant en France qu'aux Colonies."

Ici nous sommes amenés à faire une réserve. Il s'agit évidemment du nombre des FF.: MM.: connus des *profanes*. Mais plus loin Copin-Albancelli estime, non sans raison, que sur cinq francs-maçons, il y en a trois ou quatre qui échappent aux recherches des *profanes*. En dépit des efforts qui ont été faits, dit-il, nous ne pouvons donc raisonnablement espérer connaître qu'un franc-maçon sur cinq.

Il faut donc admettre qu'il y a en réalité, en France au moins quatre fois le chiffre des 30.000 FF.: connus. Ce qui porterait leur nombre approximatif à au moins cent et vingt mille. Si l'on se rappelle que le fonctionarisme en France, compte près d'un million de titulaire sur environ douze millions d'électeurs et que l'administration de la République, après 30 ans et plus de règne maçonnique, est aux mains des Loges, dont les préfets, les ministres etc, sont les créatures, il est permis de craindre que ce chiffre de cent vingt mille ne soit fort au dessous de la réalité.

En 1905 une liste, incomplète du reste, portait à 300 le nombre des sé-

nateurs et députés appartenant aux Loges. Selon Copin-Albancelli il en manquait au moins une centaine. En 1892, le *XIXe Siècle*, feuille parisienne, avait compté seulement 127 députés... des Loges. Il va sans dire qu'aujourd'hui les journaux français inféodés aux Loges sont muets quant à cette statistique.

Le F.: Colfavru, une célébrité de la Commune de 1871, disait, à la fin de sa vie : "Nous sommes 200 francs-maçons à la Chambre." Il ne parlait pas du Sénat.

S'il n'y avait en France que 30,000 FF.: ils ne devraient avoir, proportionnellement, que trois francs-maçons au Parlement. S'ils sont cent et vingt mille, ce qui est plus probable, ils ne devraient y avoir que douze FF.: MM.:

S'il y avait au Parlement français 450 *Congréganistes*, membres des ordres religieux, par exemple, on devrait déclarer que la République est aux mains des Associations religieuses. Au lieu de 450 membres de ces Associations, il y a au Parlement français plus de 450 membres d'une vaste Association irrégulière, antireligieuse, antichrétienne. Il faut donc en conclure que la République est bien aux mains de la Maçonnerie.

La liberté des députés francs-maçons

Cette liberté individuelle, personnelle, est absolument nulle en politique, car la Maçonnerie, en même temps qu'elle constitue une Association antireligieuse, toujours en conspiration, est également une Association politique solidaire, toujours en travail, au service de l'anti-religion.

"On sait, dit Copin-Albancelli, que la loi de Séparation a été à l'étude dans les Loges, depuis plus de 20 ans. Dès 1891 les FF.: Dide et Hubbard interpellèrent, à ce sujet, au Parlement. Au lendemain de ces interpellations les journaux (officiels de la Maçonnerie) publiaient la note suivante :

"Sur l'initiative du Conseil de l'Ordre du Gr.: Or.: de France, tous les députés francs-maçons avaient été convoqués hier soir, rue Cadet.

"Il s'agissait d'examiner la ligne de conduite à tenir par les membres de l'Ordre appartenant au Parlement en présence des agissements du clergé (!) et de l'attitude prise par le gouvernement au cours des interpellations Hubbard et Dide."

Cette note ne fut jamais démentie par le Gr.: Or.: de France, et pour cause. En juin 1895, le *Bulletin du Gr.: Or.: de France*, rendait compte d'une réunion qui avait eu lieu rue Cadet. L'article était intitulé : *Les FF.: MM.: du Parlement au Gr.: Or.: de France*. En voici le texte :

"Pour obéir aux prescriptions du dernier Convent, le conseil de l'Ordre, a réuni, le mois dernier, au Gr.: Or.: les Sénateurs et députés appartenant à l'Ordre. Cette réunion a donné les meilleurs résultats. Un nombre très important de nos FF.: du Parlement étaient "sur les colonnes" ... Les 100 ns de quelques FF.: qui convoqués, ne sont pas venus et ne se sont pas excusés seront envoyés à leurs loges, ainsi que l'a

promis le Conseil. Le secret maçonnique a été respecté et aucune indiscrétion n'a été commise."

"En effet, dit Copin Albancelli, depuis quelques années, les "Convents" s'étaient occupés de préparer les conditions de l'organisation, grâce à laquelle l'autorité maçonnique pouvait être substituée, vis-à-vis des députés francs-maçons de l'autorité nationale."

Voici quelques uns des documents authentiques cités, à ce sujet, par l'auteur du *Pouvoir Occulte* :

"En oct. 1887, le F.: Blanc, Vén.: de la Loge le *Progrès*, de Troyes, disait dans un discours imprimé par et pour les loges :

"Vous reconnaissez avec moi, la "nécessité pour la F.: M.: de devenir "une vaste et puissante Société politique et sociale, ayant une INFLUENCE DÉCISIVE SUR LES RÉOLUTIONS DU GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE."

"En 1888 le F.: Blatin (Gr.: dignitaire du Gr.: Or.: et député, disait (en Convent) "Nous avons organisé "dans le sein du Parlement, un véritable "syndicat de FF.: Maçons, et il m'est "arrivé non pas dix fois, mais cent "fois, à moi même, d'obtenir des interventions véritablement efficaces, "auprès des pouvoirs publics".

"En 1890 le F.: F. Maurice "Orateur" du Convent constatait, (en Convent) que "la Maçonnerie ne donne pas le plein de ses forces, qu'elle n'a pas sur la politique de la France l'action qui devrait lui être dévolue, qui lui appartient". Et il disait :

"Hier on s'écriait : (en Convent) "Mais la Chambre n'est pas maçonne. (En majorité). Mes FF.: il n'y a pas "d'accusation plus terrible contre la "Chambre que de dire qu'elle n'est pas "maçonne. Il ne devrait rien se produire en France, sans qu'on y trouve "l'ACTION CACHÉE de la Maçonnerie... "Si la M.: veut s'organiser... Je dis "que dans dix ans, la Maçonnerie aura "emporté le morceau et que PERSONNE "NE BOUGERA PLUS EN FRANCE, EN "DEHORS DE NOUS". (Vifs applaudissements) — (*Bulletin du Gr.: Or.: de France* p. 389. Cité par L. Prache, député, *La Pétition contre la Franc-Maçonnerie*, 1905. p. 315.

Aujourd'hui en 1909, la Maçonnerie, depuis plus de 10 ans a "emporté le morceau". Et ce morceau c'est la France !

En 1891, le Convent décréta qu'une "Commission sera nommée à l'effet de "rechercher le moyen de mettre la "Fédération du Gr.: Or.: de France "en toute puissance d'influence et d'action sur la vie politique et sociale du "du pays."

Et le Convent "invitait le Conseil de l'Ordre à convoquer à l'Hôtel du Gr.: Or.:, chaque fois qu'il lui paraîtra nécessaire, tous les membres du Parlement qui appartiennent à l'Ordre, afin de leur communiquer les vœux (lisez les ordres) exprimés par la généralité des Maçons, ainsi que l'orientation de la Fédération. Le Conseil de l'Ordre dirigera les travaux" (des parlementaires francs-maçons.)

En 1891, la Loge chapitrée de Paris, la *Clémentine Amitié* demandait au Conseil de l'Ordre de sommer certains députés FF.: MM.: d'expliquer au

Conseil leurs votes en Chambre et de dénoncer leur conduite aux Ateliers. Il invitait le Conseil à exercer son action disciplinaire sur les députés FF.:MM.: et sur tous les FF.: dans toutes leurs manifestations. (sic)

Un F.:Mamelle, disait le 2 octobre 1891 :

" Il faudrait appeler les membres du " Parlement, qui sont Francs-Maçons, " et les mettre au pied du mur, en les " tenant par leur propre intérêt. "

Telle est donc la liberté des parlementaires affiliés aux Loges !

Inutile de multiplier des citations. Celles-ci suffisent à montrer clairement que la Maçonnerie tient le pouvoir politique, parlementaire, gouvernemental dans la République française et qu'elle fait des parlementaires, des ministres, des fonctionnaires francs maçons, autant de domestiques, qui lui obéissent au doigt et à l'œil.

Quod erat demonstrandum.

Et voilà ce que la Maçonnerie, à mesure qu'on la laissera faire, opérera partout où elle travaille librement, sans obstacle, à l'émancipation des peuples qu'elle veut s'asservir.

LUMEN.

UN PAYS CONNU

LE TEMISCAMINGUE

Ceci se passait sous la Confédération entre les années 1867 et 1909.

Je me rendis un jour quelconque de l'une de ces 42 années, à la Bibliothèque de la Législature, à Québec. Je demande à l'un des bibliothécaires s'il n'a pas dans son domaine qu'il doit bien connaître, quelques ouvrages sur le Témiscamingue. Je suggère un *Voyage à la Baie d'Hudson* par je ne sais qui... Ce livre lui est inconnu. Il se rappelle un voyage d'exploration par M. J. C. Langelier dans ces parages, fait il y a longtemps, très longtemps... Mais oui, M. Langelier, il a dû faire un rapport... Il trouve enfin le rapport en question sur le *Bassin méridional de la Baie d'Hudson*. Je feuillette, ce ne m'est d'aucune utilité. Alors le brave serviteur du public cherche dans le catalogue de la bibliothèque au mot Témiscamingue... Rien. Au mot : colonisation du Nord... un lot de brochures éparpillées dans un tas de volumes. Je veux y recourir, c'est trop long ; il y faudrait des heures.— Revenez donc plus tard, me dit l'aimable bibliothécaire. Je regarde l'horloge. Il est en effet près de quatre heures, la bibliothèque va fermer ses portes.— Tenez, au Département de l'Agriculture, vous trouverez des brochures, tout ce qu'il vous faudra. Revenez... si vous ne trouvez pas. Et cet homme à l'extrême obligeance de m'indiquer où se trouve le susdit département ainsi que le cabinet d'un monsieur Lavoine, qui est grand ou petit chef par là, je ne sais plus.

Monsieur Lavoine me reçoit avec la dignité qui convient, et se déclare fort étonné de la demande que je lui adresse.— Ce n'est pas ici qu'il faut frapper, mais au Département de la Colonisation. Et il a l'extrême obligeance de me faire conduire là où je trouverai enfin tout ce qu'il me faut.

Me voici donc dans les bureaux où

j'aurais dû sans doute aller tout d'abord ; dans ces bienheureux bureaux d'où quelques citoyens, assis sur des ronds de cuir, dirigent avec énergie les populations canadiennes vers les régions du Nord... Je me gaudis par avance de mettre la main sur des monceaux de renseignements.

— Monsieur, et je salue profondément, j'arrive du Témiscamingue. Je voudrais compléter par la lecture de publications officielles les connaissances que j'ai acquises sur ce pays. Je me propose d'écrire quelques articles. J'ose espérer que vous pourrez me mettre en mains quelques brochures, des documents, ou m'en désigner, car évidemment vous possédez à fond toute la littérature du sujet...

Je parlai ainsi ou à peu près. Le chef de bureau leva sur moi des yeux étonnés...—Témiscamingue... en effet... région de colonisation... Bien fâché, mais nous n'avons rien sur le Témiscamingue... Vous savez, on n'a presque rien publié sur cette contrée... Il se consulte avec son compagnon, qui semble aussi fort émerveillé. Cette idée aussi de leur demander des renseignements sur le Témiscamingue... Ils me contemplent, drôlement...—Témiscamingue...Témiscamingue, oui, on a dû écrire là-dessus... Ils scrutent le tréfond de leurs souvenirs, et, lentement, dans un coin bien sombre, plein de la poussière du temps, dans un coin de leur mémoire où ils ne vont pas souvent, c'est sûr, ils découvrent qu'il y a la brochure du Père Paradis ; que si j'en veux un exemplaire, on pourra me le procurer. Et l'on ajoute : nous ne savons rien, mais il y a, au Département des Mines, monsieur Lamine, qui sait tout.

Je vois que c'est un trait de lumière pour mon homme, et qu'il vient de découvrir le monde. En effet, en effet, opine l'autre, il y a monsieur Lamine... Ah, c'est lui qui va vous renseigner. Leur satisfaction d'avoir trouvé cette mine de renseignements les fait s'ébaudir. Désormais, si par hasard quelqu'un a la bizarre idée de les consulter sur le Témiscamingue, ils ne seront plus surpris, et plus à court de connaissances. Il y a la brochure du Père Paradis et monsieur Lamine. J'ai rendu à ces dignes fonctionnaires un grand service en les consultant ; je vois cela à leur air plein de tendresse et qui me remercie avec effusion. Pour me récompenser, l'un d'eux a l'obligeance de gravir à mes côtés deux étages — à pied, s'il vous plaît—, ce qui le fait souffler et s'éponger. Oh, le noble dévouement pour les chers enfants de la patrie. En débouchant devant la porte du cabinet de monsieur Lamine, mon cicerone pousse un cri d'horreur. Il n'y est pas ! avoir monté jusqu'ici pour voir qu'il n'y est pas... Son air abattu ajoute : oh ! que la vie est dure... J'entends cela clairement. Aussi, m'efforçai-je de le consoler... et je l'entraîne (parce que c'est sur le chemin de son bureau, autrement je n'aurais pas commis cette atrocité), je l'entraîne au Département des Terres de la Couronne, je les avais en effet entendu, lui et son compagnon, se jeter, dans leur ahurissement, ce mot : Terres de la Couronne... je me fais donc conduire à ce département.

Je le proclame : en faisant mon entrée dans le cabinet du grand chef de ce ministère, j'eus la patriotique satisfaction de voir un personnage assis derrière une table chargée de lettres, de documents, et franchement il avait tout l'air de travailler. Je lui exposai humblement l'objet de ma visite. J'eus tout aussi bien fait de m'adresser au Grand Ture...—Qu'est-ce que le Témiscamingue à bien à voir avec les Terres de la Couronne !?... Je m'excusai de m'être fourvoyé à ce point, je vis si clairement que j'avais dû commettre une grande, une lourde, une monumentale méprise, que je n'eus pas l'outrecuidance de dire pourquoi j'avais eu la naïveté de m'imaginer que je pourrais avoir des renseignements en m'adressant à ce département ; à savoir, par exemple, qu'il y a au Témiscamingue un agent des Terres de la Couronne, ce qui semble insinuer qu'il y a dans ce pays quelques arpents de sol que les colons n'ont pas encore " découverts " en s'y établissant... et quelques autres motifs tout aussi ingénus.

Je m'esquivai le plus vite possible, afin de ne pas déranger cet homme admirable d'activité dans les nombreux services qu'il rend à la Patrie. Il me comprit, voulut bien me savoir gré de ma discrétion, et daigna me sourire quand je lui dis mon bonjour.

Retourner à la colonisation ?... Mais j'en arrive... Tant pis... il faut que j'y aille prendre la brochure du Père Paradis. Je fis bien d'y retourner, car je pus, cette fois, présenter ma requête au sous-ministre en personne, qui était absent lorsque je m'y présentai la première fois. Je n'obtins pas de nouveaux renseignements, c'est vrai, ni de nouvelles brochures, n'étais-je pas du reste assez riche ? Je pus par contre donner au sous-ministre quelques renseignements, entre autres celui-ci : que certain chemin indiqué au trait rouge sur la carte officielle de la région témiscamingoise, n'existe pas, et l'on me crut sans peine. Du reste, le ministre ne s'est jamais promené sur ce chemin, on l'effacera de la carte.

En récompense de mes bons offices je reçus deux exemplaires de la carte que je venais de raturer. Il en restait encore cinq, pas une de plus, on m'en donna deux, et je quittai l'Hôtel du Gouvernement le cœur rempli d'amour pour mon pays que j'avais été mis à même de si bien connaître ; d'amour pour ses chefs et les employés de ses départements, tous si renseignés et si dévoués ; les bras chargés de cadeaux : *Madame Sainte Anne, Recettes d'économie domestique, La bonne ménagère, l'Élevage des moutons, les Maladies des poules* etc., tous ouvrages qui jettent beaucoup de lumière sur le Témiscamingue, et qui me furent donnés au Département de la Colonisation.—J'ai déjà ces livres, disais-je.—N'importe... pendant qu'il y en a, voyez-vous... et puis, vous savez, c'est utile...

Enfin, je sortis comblé de bénédictions.

Je pourrai donc maintenant parler avec abondance du Témiscamingue, et en parfaite connaissance de cause. Il y a là un pays de mille milles carrés que je vais connaître comme ma main, grâce à la brochure du Père Paradis. Il est vrai qu'elle fut écrite alors que

le pays n'était pas habité et qu'il n'y est nullement question du Témiscamingue. Cela importe peu. Ne suis-je pas aussi éclairé que le Gouvernement ? Or le Gouvernement, lui, est éclairé. Qui osera le contester ? Je vais donc écrire des choses nouvelles, mirobolantes sur cette admirable région, maintenant parfaitement explorée, entièrement arpentée, couverte de colons etc... tout cela sous les auspices et les yeux du gouvernement, lequel n'a rien tant à cœur que l'avenir de notre race sur ce sol magnifique etc..., qui attire l'émigration étrangère vers ces régions si connues, si etc..., vrai paradis terrestre où le Gouvernement ira lui-même un jour s'établir, à force de le connaître et de l'apprécier...

Mon livre paraîtra bientôt. Le Gouvernement m'a promis d'en acheter 500.000 exemplaires, afin de compléter par mes renseignements les connaissances si précieuses et si vastes qu'il possède déjà sur le Témiscamingue. Le Gouvernement se propose aussi de donner désormais, avec la brochure du Père Paradis, mon livre aux *canayens* qui viendront le consulter sur le Témiscamingue. Le gouvernement se frotte les mains de joie patriotique. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, ce sont les cases où, quelques jours par mois, quelques heures par jour, d'heureux mortels rêvent (en dormant) aux glorieuses destinées de la Province de Québec, ce fier pays aux ancêtres illustres etc, qui sera un jour etc... Le plus connu des mondes, ce n'est pas, hélas ! le Témiscamingue...

QUÉBEC.

EN PASSANT

L'instruction laïque } M. L. Desmolins
écrit dans le *Gaulois*
à propos de la condamnation de l'instituteur Morizot.

" On sait que, sur la plainte d'un père de famille, la cour de Dijon vient de condamner l'instituteur Morizot pour avoir dit entre autre chose que " les soldats français étaient des voyous " et des lâches et que les Allemands " avaient bien fait, en 1870, de tuer " les enfants au berceau. " La cour admet également comme prouvé que Morizot a tenu devant ses élèves " des propos immoraux, antireligieux et antipatriotes. "

" Morizot paiera 200 francs de dommages-intérêts au père de famille dont il a voulu pervertir et démoraliser l'enfant. "

" On conviendra qu'il s'en tire à bon compte et je pensais que l'excessive indulgence de la cour de Dijon lui vaudrait quelques éloges de la part des journaux socialistes. "

" Aussi n'est-ce pas sans quelque surprise que j'ai lu hier matin dans l'*Humanité* que les conseillers dijonnais " avaient commis un attentat " contre l'instruction laïque. "

" Nous voilà donc fixés. L'enseignement antipatriotique, immoral, antireligieux, tel que le donne M. Morizot à ses élèves, c'est ce que l'on appelle l'instruction laïque. "

—o—
La question } Une nouvelle ques-
scolaire de } tion scolaire serait sur
Keewatin } le point de surgir. A
ce sujet nous lisons dans les *Cloches de Saint Boniface*, livraison du 1er janvier.

" Il paraît certain que, pendant la

session fédérale à Ottawa, l'on va agrandir le Manitoba en lui annexant une partie du territoire de Keewatin.

"Or, tout le monde sait que le territoire de Keewatin possède le droit à des écoles confessionnelles.

"Nous espérons donc que ce droit acquis (vested right) sera sauvegardé. C'est le vœu et l'espoir du clergé et des fidèles du diocèse de Saint Boniface, qui sont particulièrement intéressés au maintien de ce droit sacré."

—o—

Les agneaux de Sainte Agnès } Le 22 janvier, a eu lieu à Rome la bénédiction traditionnelle des petits agneaux de Sainte-Agnès. Ces agneaux, dit l'*Univers*, sont fournis par les Pères Trappistes des Trois Fontaines. Ils sont bénis dans une cérémonie spéciale à la messe célébrée dans la basilique de Sainte-Agnès-en-les-Murs, deux chanoines du chapitre de Saint-Jean de Latran les offrent au Pape. Le Pape les bénit de nouveau, et les confie aux religieuses du monastère de Sainte-Cécile en Transtévère.

Leur toison est coupée au mois d'avril et sert au pallium. Après avoir été déposée sur la tombe de saint Pierre au Vatican, ils sont envoyés aux archevêques comme symbole de leur union avec le Pontife romain.

—o—

L'Association de Bordeaux } L'*Univers* confirme dans son numéro du 23 janvier cette nouvelle annoncée par une récente dépêche :

"L'association diocésaine que le cardinal Lecot avait fondée pour recueillir et administrer, dans son diocèse, les fonds nécessaires du clergé, ne sera pas maintenue par le cardinal Andrieu.

"Le nouvel archevêque de Bordeaux, tout en rendant hommage au dévouement des catholiques éminents qui étaient consacrés à cette œuvre, a l'intention de donner une autre forme à l'organisation de denier du culte."

—o—

Le poisson chandelle } Sous ce titre, l'*Univers* du 24 janvier a réédité en première page, cette blague incroyable qui fera sourire nos lecteurs.

"Il existe, paraît-il, dans la plupart des rivières du Canada, une sorte de petit poisson, qui ne devient jamais grand, bien que Dieu lui prête vie, et dont la chair est si riche en cellules huileuses que les habitants ont coutume de s'en servir en place de chandelle pour s'éclairer.

"Voici comment ils procèdent :

"Après l'avoir fait sécher, ils enlèvent la peau et la tête et fixent l'animal en guise de bougie dans un chandelier ordinaire.

"On allume par la queue, et le poisson desséché brûle jusqu'au bout en donnant une flamme jaune rougeâtre, un peu fuligineuse, il faut le reconnaître, mais suffisamment éclairante.

"Beaucoup de maisons, dans le pays, ne sont pas autrement éclairées."

—o—

Le fléau des mariages mixtes } Il est admis que les mariages mixtes causent dans tous les pays de profonds ravages au sein du catholicisme. C'est en Allemagne que ces ravages sont les plus considérables.

En Allemagne, d'après une statistique, les mariages mixtes augmentent de 2000 tous les cinq ans. Les résultats de ces unions sont des plus funestes pour le catholicisme.

En 1905, sur 353, 169 enfants dont le père était protestant et la mère catholique, 193,010 étaient élevés dans la religion luthérienne et 160,089 seu-

lement dans la religion catholique.

Dans le cas inverse où le père était catholique et la mère protestante, les enfants catholiques ne comptaient que pour 161,860 alors que les protestants atteignaient le chiffre formidable de 230, 855.

On comprend la sagesse de l'Eglise qui s'oppose aux mariages mixtes.

—o—

La juiverie en France } Les dernières élections sénatoriales en France ont augmenté le nombre des Juifs au Sénat qui désormais compte quatre sénateurs nés israélites ; ce sont MM. Fernand Crémieux, Ferdinand Dreyfus, E. Millaud et Paul Strauss.

La Chambre des députés compte également quatre juifs : Louis Dreyfus, Klotz, Théodore et Joseph Reinach.

—o—

La chute des feuilles } Sous ce titre le *Sicéle* de Paris nous apprend "qu'après la *Quinzaine*, *Demain*, la *Justice catholique*, la *Démocratie chrétienne*, et autres revues catholiques libérales, voici la mort de la *Revue catholique des Eglises*.

"Son numéro de décembre 1908, qui paraît avec retard, annonce la cessation de la publication.

"Elle finit courageusement, dit le *Sicéle*, en libérale impénitente, en saluant la publication en français de la célèbre *Lettre* du Père Tyrrell à un professeur d'anthropologie."

PETITES NOTES

A Toronto, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la *Toronto Suffrage Association*, plusieurs centaines de suffragettes ont manifesté en faveur du vote des femmes.

Les journaux étrangers ont annoncé que la Franc-maçonnerie anglaise avait envoyé des *métaux* en Italie et en Sicile. Ces *métaux*, dit la *France Chrétienne*, ne sont pas destinés aux sinistrés, mais réservés exclusivement au relèvement des Temples maçonniques. Voilà la charité maçonnique !

La Cour d'Appel de Naples vient de condamner à l'amende et à la prison le rédacteur et le propriétaire de la *Luce*, journal socialiste, pour diffamation à l'égard de Mgr De Biasi.

Un quotidien de Québec annonce dans ses colonnes des *hardes faites*. Cette expression est incorrecte ; des hardes sont toujours faites, ce sont de vieux habillements.

La semaine dernière un confrère de Québec intitulait un long article de rédaction comme suit : *Sous considération*. C'est là un affreux anglicisme.

Les journaux annoncent la mort de Coquelu cadet un comédien français universellement connu.

M. l'abbé Vacher, sulpicien, vient de mourir à Montréal.

On mande de Londres que Lord Sinclair serait le prochain gouverneur général du Canada.

Dans un sermon prononcé à la cathédrale de Baltimore, le cardinal Gibbons a dénoncé le féminisme et en particulier le droit de suffrage. La femme, a-t-il dit, doit être simplement femme ; une mère aimante, une épouse fidèle.

Nous rappelons qu'une demande de changement d'adresse doit toujours être accompagnée de l'ancienne adresse.

LA PROPAGANDE

Des Bons Livres

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

— (: o :) —

DIRECTOIRE SCOLAIRE

À L'USAGE

Des Religieuses Enseignantes

Sous ce titre, le Chanoine O. Barrès a composé un véritable livre d'or qui convient, non pas seulement aux Religieuses enseignantes, mais à TOUTES les institutrices et à TOUTS les instituteurs, à tous les directeurs ou directrices d'établissements où l'on enseigne l'enfance et la jeunesse. En effet, le mot ÉCOLE est pris, dans ce Directoire, dans le sens le plus générique, et pour désigner indistinctement tout établissement scolaire, depuis la plus petite école jusqu'au plus grand pensionnat. Rien n'a été omis pour guider les Maîtres et les Maîtresses et les soutenir dans leur ministère auprès de ces deux catégories d'élèves.

L'auteur de ce livre y traite, en vrai maître qui veut être compris, d'abord de la nature de l'éducation, de la différence entre l'instruction et l'éducation, des difficultés de l'éducation, et de la nécessité d'un Directoire pour l'éducation. Il entre ensuite dans le plein de son sujet qu'il divise en quatre parties. La première partie s'occupe d'abord du sujet de l'éducation ou de l'Elève, elle est suivie d'une seconde section qui concerne l'agent de l'éducation ou la Maîtresse. Et ce n'est pas mince chose, on le verra dans cette section, que la responsabilité de l'Éducatrice. Aussi l'auteur expose-t-il avec soin les qualités que doit avoir la Maîtresse ou le Maître, car ce qui regarde l'une s'applique à l'autre. Donc, étude des qualités physiques, des qualités intellectuelles, des qualités morales, et des qualités professionnelles. Tout cela amène des chapitres sur la vocation de l'Éducatrice, sur la formation de l'Éducatrice, sur les fonctions diverses qu'elle peut avoir à remplir comme supérieure, comme maîtresse de cours spéciaux, comme maîtresse-surveillante.

La deuxième partie comprend l'OBJET de l'éducation, et elle embrasse l'éducation physique et les moyens de cette éducation, l'éducation intellectuelle, l'organisation de l'enseignement, la graduation des classes, le classement des élèves, la matière de l'enseignement, le plan et programme d'études, le choix des livres, la distribution du temps, la méthode générale et les méthodes particulières d'enseignement, etc., etc. Inutile de dire que la partie concernant la méthode générale et les méthodes particulières d'enseignement est très étendue et tout à fait soigneusement élaborée.

La troisième partie traite de la discipline dans l'éducation, et la quatrième, du lieu de l'éducation ou de l'organisation matérielle de l'école. Un épilogue expose les Œuvres post-scolaires.

Ce livre nous paraît un parfait manuel de pédagogie.

Bel In-8. 650 pages. Relié tranches rouges..... \$1.75
Par la poste..... 1.91
Broché..... 1.20
Par la poste..... 1.35

LE LIVRE DU CATHOLIQUE

A l'Eglise et dans la Famille. Encyclopédie religieuse à l'usage de tous les Fidèles. — Magnifique in-32 de plus de 800 pages. RELIÉ. Par la poste. 0.60

Comprend : Exposé sommaire de la doctrine catholique, La Religion vengée des attaques de la libre-pensée contemporaine, Le Devoir du bon catholique, L'apostolat laïque et chrétien, Petite liturgie catholique, Vie de Jésus-Christ, Les grands faits de l'histoire de l'Eglise, Petite Vie des Saints, Les grandes étapes de la vie, Manuel de la Bonne Mort, Dévotions approuvées par l'Eglise, Jubilés et Retraites, Œuvres et Confréries, Méditations pour chaque jour du mois, Petit Paroissien, Choix de Cantiques, Petit mémorial religieux et personnel.

LE JEUNE APOLOGISTE DE LA RELIGION.—Plus de 300 pages. RELIÉ.

Ce petit livre peut être distribué à tous les jeunes gens, et même aux enfants, sans distinction, aussi bien dans les écoles et les pensionnats que dans les catéchismes. Il est d'une VALEUR RÉELLE HORS LIGNE comme article de propagande parmi la jeunesse. Nous n'en avons reçu que quelques exemplaires déjà écoulés, mais si les amis de la PROPAGANDE DES BONS LIVRES veulent bien dès maintenant nous confier leurs commandes en nombre, nous pourrions en mai prochain livrer des centaines de ce livre, gentille et solide reliure, à \$10 la centaine, port aux charges de l'acheteur.

LE SAINT DE TOULOUSE

VIE DU P. MARIE ANTOINE, des FF. MM. Capucins (P. Ernest - Marie de Beaulieu). Grand In-8vo ILLUSTRÉ, 680 pp. Broché..... \$1.75
Poste en sus 25

C'est un livre à mettre dans les bibliothèques des séminaires, des collèges, des paroisses, des communautés religieuses et des familles.

"Ce livre est un bon livre et une bonne action. Il fallait l'écrire.

"L'historien nous fait assister à ce prodigieux apostolat qui choisit d'abord Toulouse pour sa base d'opérations, et rayonne ensuite sur la France entière et au-delà, évangélise la Vendée, le Poitou, les bords de la Méditerranée, les Landes, le Gers, l'Aude, l'Aveyron, le Tarn (son département d'origine), Assise, Lorette, Castelfidardo, Jérusalem, et surtout Lourdes ; Lourdes, sa seconde base d'opérations. Et remarquez que nous n'avons nommé que les chefs lieux de départements, les villes importantes ; si nous voulions énumérer les paroisses rurales, les petites villes qui l'ont entendu, il nous faudrait entreprendre une énumération plus longue encore.

"On se demande, en lisant cette vie, si l'auteur ne nous raconte point l'histoire de son couvent pendant les cinquante dernières années ! Non, ce n'est pas l'histoire d'un couvent, c'est l'histoire d'UN HOMME, d'UN de ces soldats qui valent un bataillon... une armée !

"Partout ou à peu près partout, le P. Antoine réussissait. Il enlevait les situations réputées imprenables. Il était l'homme des ministères impossibles, et triomphait là où, je ne dirai pas que tous avaient échoué, mais là où personne n'avait osé s'aventurer. C'est qu'il était apôtre avant tout..."

M. le Chanoine VALENTIN.

LA PROPAGANDE
DES BONS LIVRES

BUREAUX

"LA VÉRITÉ" Québec.
Ph.-G. Hémond, L'U. S. J. B. d'A.
Edifice Unity Woonsocket.